



Introduction à la théologie pratique et à la démarche d'interprétation

Code du cours : 6DTP1

Crédits ECTS : 6

Semestre de printemps 2025

Enseignement à distance donné dans le cadre du baccalauréat universitaire en théologie par formation à distance

Pré-requis : aucun

Adresse du cours sur Moodle : <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=9475>

Clé d'inscription : BTh_SP2025

Salle Zoom pour les visioconférences :

Lien direct : <https://unige.zoom.us/j/66481995106?pwd=aragRp1cTJSMWRCq7YiUYgLYHFi5KA.1>

ID de réunion : 664 8199 5106

Code secret : 006697

Enseignante

Mme Chloé Mathys, chargée d'enseignement

Chloe.Mathys@unige.ch

Sur la base d'un cours rédigé par la Pr Elisabeth Parmentier.

Description du cours

Ce cours introduit :

- aux développements historiques des Églises de la Réformation et leurs fondements,
- à la manière dont la discipline de TP travaille sur le vécu de la posture croyante,
- au carrefour avec les autres disciplines,
- aux différents "lieux" de théologie pratique dans l'Église et la société,
- et enseignera l'analyse des démarches d'interprétation d'enjeux contemporains.

Objectifs d'apprentissage

A la fin de ce cours d'introduction à la discipline de théologie pratique, les étudiant-es devront être capables de :

- connaître les réalités liées à la tradition réformatrice,
- de comprendre comment la Théologie Pratique interprète le vécu de la foi chrétienne,
- d'avoir conscience de l'évolution de la discipline,
- de connaître la diversité de ses lieux d'analyse.

Ils/elles seront initié-es aux enjeux de la démarche d'interprétation au sens large.

Programme des activités d'enseignement et d'apprentissage

Leçon 1 – 21 février 2025

Qu'est-ce que la théologie pratique ?

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Exercice écrit à partir de documents.	Dimanche 9 mars 2025 23h59 dernier délai.	Obtenir la mention « Travail validé ». En cas d'échec, un travail de remédiation vous sera demandé pour la semaine suivante.

Leçon 2 – 7 mars 2025

Croire, comprendre, et interpréter : trois démarches à distinguer et à relier

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Participer à la séance de travail et de discussion sur Zoom.	Dimanche 23 mars 2025 23h59 dernier délai.	Avoir participé et être intervenu-e durant la séance de travail et de discussion sur Zoom.

Séance de discussion sur Zoom obligatoire

Date/horaire : **vendredi 21 mars 2025, de 11h à 12h, (et non le mardi 18, de 19h à 20h, selon un horaire modifié, et choisi suite à une consultation doodle). Les personnes indisponibles sur ce nouveau créneau selon le Doodle sont invitées à envoyer leurs notes libres, issues du visionnage de l'enregistrement de la séance.**

Objectif : appréhender le contenu de la leçon en travaillant en petits groupes (Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Leçon 3 – 21 mars 2025

Interpréter une expérience – de vie – de sens (– de foi ?)

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Travail écrit.	Dimanche 6 avril 2025 23h59 dernier délai.	Obtenir la mention « Travail validé ». En cas d'échec, un travail de remédiation vous sera demandé pour la semaine suivante.

Leçon 4 – 4 avril 2025

Comment lire la Bible ? De l'exégèse à l'interprétation

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Travail écrit.	Dimanche 20 avril 2025 23h59 dernier délai.	Obtenir la mention « Travail validé ». En cas d'échec, un travail de remédiation vous sera demandé pour la semaine suivante.

Leçon 5 – 17 avril 2025

Interpréter les liens entre la Bible et les questions de vie : la démarche de corrélation

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Participer à la séance de travail et de discussion sur Zoom.	Dimanche 11 mai 2025 23h59 dernier délai.	Avoir participé et être intervenu-e durant la séance de travail et de discussion sur Zoom.

Séance de discussion sur Zoom **obligatoire**

Date/horaire : **mercredi 30 avril, de 19h à 20h**

Objectif : s'approprier le contenu de la leçon par un travail en binôme présenté lors de la séance.
(Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Entretiens individuels

Par téléphone ou en visioconférence, un entretien individuel vous est proposé avec les enseignantes. Il s'agit d'un échange libre pouvant porter sur des questions liées au cours, à vos travaux, ou sur l'examen par exemple.

Leçon 6 – 9 mai 2025

Interpréter le sens et les pratiques d'une Église : les Églises de la Réforme

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Produire une séquence vidéo enregistrée (petit exposé).	Dimanche 25 mai 2025 23h59 dernier délai.	Obtenir la mention « Travail validé ». En cas d'échec, un travail de remédiation vous sera demandé pour la semaine suivante.

Leçon 7 – 23 mai 2025

Les défis actuels et à venir pour la théologie pratique

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Participer à la séance de travail et de discussion sur Zoom (facultative).		Pas de validation de cette leçon.

Séance de discussion sur Zoom **facultative**

Date/horaire : **lundi 26 mai, de 19h à 20h**

Objectif : discuter de l'ensemble du cours et de la préparation de l'examen.
(Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Modalités d'évaluation

L'évaluation du cours « Introduction à la théologie pratique et à la démarche d'interprétation » (**6 crédits ECTS**) comprend les épreuves suivantes :

1. Un contrôle continu, qui consiste à effectuer l'ensemble des travaux et activités mentionnés dans le présent syllabus (énoncés ci-dessus dans la section « Programme des activités d'enseignement et d'apprentissage », et dans l'éditorial de chaque leçon). Les travaux du contrôle continu sont notés. Pour information, ou pour rappel, les travaux sont notés sur 6, la note de 4 étant la note de réussite de l'exercice (4 : suffisant ; 4,5 : satisfaisant ; 5 : bien, 5,5 : très bien ; 6 : excellent). La note 1 est la note de sanction (fraude, plagiat). Sauf en cas de présentation d'une attestation médicale, les travaux rendus en retard, dans un délai d'une semaine après la date butoir de l'exercice, ne pourront pas obtenir une note supérieure à 3,5, et ne seront pas annotés.
- Une évaluation finale, notée, qui prendra la forme d'un écrit à faire chez soi, et à déposer sur Moodle, le dimanche 15 juin 2025, 23h59 dernier délai, pour la session du printemps. Lors de ce travail final, l'étudiant-e devra réaliser une étude de cas pratique et répondre à quelques questions en lien avec le cours.

Pour calculer la note du cours, la note moyenne du contrôle continu est affectée d'un coefficient 1, et la note de l'évaluation finale est affectée d'un coefficient 2. Selon ce que prévoit le règlement d'études, un point supplémentaire est obtenu, si le contrôle continu a été validé dans son ensemble et dans les temps. La note ne peut cependant pas dépasser 6.0. La réussite du cours est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0.

En cas d'échec à l'évaluation du cours, l'évaluation notée présentée en seconde tentative compte pour 100% de la note (la réussite du contrôle continu n'est plus prise en compte).

Fonctionnement du cours

Le contenu de ce cours est sous la responsabilité d'Elisabeth Gangloff Parmentier, chargée d'enseignement en théologie pratique. Le suivi des étudiant-es (correction des travaux, réponses aux questions) est assuré par Chloé Mathys, chargée d'enseignement.

Format du cours

Les 7 leçons à étudier durant le semestre se trouvent sur la page Moodle du cours :

<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=9475>

Chaque leçon comporte :

- un éditorial présentant le contenu de la leçon ainsi que le travail à accomplir pour la fois suivante
- un fascicule de cours au format pdf
- des textes à travailler
- éventuellement : une ou plusieurs ressources complémentaires (*des liens à d'autres propositions, en fonction du sujet*)

Exercices et travaux

Des exercices vous seront proposés lors de chaque leçon. Ils vous permettront d'intégrer les éléments les plus importants du cours.

Pour chaque leçon vous disposez d'un délai de deux semaines pour effectuer tous les travaux demandés et les déposer dans le répertoire prévu à cet effet sur Moodle. Les corrections seront disponibles la semaine suivante.

Contacts avec l'enseignante

- Séances de travail et de discussion en visioconférence sur Zoom durant le semestre.
- Un entretien téléphonique ou Zoom individuel proposé aux alentours entre la cinquième et la sixième leçon.
- Tout au long du semestre vous pouvez contacter Chloé Mathys par email et lui poser vos questions si besoin.

Ressources

Vous trouverez dans la section « Ressources » sur Moodle :

- les coordonnées de la salle Zoom pour les visioconférences,
- un document à utiliser pour mettre en page et rédiger les travaux écrits demandés durant le semestre,
- un document d'aide à la recherche documentaire, les directives en matières de plagiat de l'Université de Genève, et la directive facultaire d'utilisation de l'IA générative.

Bibliographie sélective :

- Gilles Routhier, Marcel Viau (dir.) *Précis de théologie pratique*, Montréal/Bruxelles, Novalis, 2007.
- « La théologie pratique. Un guide méthodologique », Félix Moser (dir.), *Études théologiques et religieuses* 93, 2018/4. Disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-etudes-theologiques-et-religieuses-2018-4.htm>
(accessible gratuitement avec le VPN de l'UNIGE <https://catalogue-si.unige.ch/vpn>)

Dates importantes

Séances de travail et de discussion en visioconférence (sur Zoom) :

- Mardi 18 mars 2025, de 19h à 20h (séance obligatoire)
- Mercredi 30 avril, de 19h à 20h (séance obligatoire)
- Lundi 26 mai, de 19h à 20h (séance facultative)

Évaluation notée :

- Session juin : à rendre pour le dimanche 15 juin 2025, 23h59 au plus tard.
- Session août/septembre : à rendre pour le lundi 25 août 2025, 23h59 au plus tard.